



# 24ème BOURSE d'ECHANGES RETRO

Hall Mendès France - Cours Charles De Gaulle - 17100 SAINTES

**0 9 E T 1 0 N o v e m b r e 2 0 1 9**

## FORMULAIRE DE RESERVATION EN EXTERIEUR

**Déballage autorisé le vendredi 08 à partir de 13h00 (impératif) et 6h00 le samedi 10**

**Toute place NON occupée à 8h00 sera automatiquement redistribuée**

Nom : ..... Prénom : .....

Adresse : .....

CP : ..... VILLE : .....

Téléphone : .../.../.../.../..... courriel : .....

Professionnel R.C N° : .....

Particulier (carte identité ou permis de conduire) N° : .....

Matériel Exposé : .....

**PRESENCE A LA BOURSE : cocher la ou les case (s) correspondante (s)**

**SAMEDI 09**

**et (ou)**

**DIMANCHE 10**

**Un chèque de caution de 50€ est exigé pour les exposants restant les 2 jours,  
il vous sera restitué le dimanche à partir de **13h00** à l'accueil.**

**Emplacement de 5ml x 5ml = 20.00 €**

**20.00 € x .....nb d'Emplacement(s) = ..... €**

**Forfait EDF : 10.00 € OUI // NON = ..... €**

**TOTAL DE LA RESERVATION = ..... €**

**En cas de désistement après 30 octobre, l'engagement ne sera pas remboursé**

L'exposant déclare vendre et échanger que des objets dont il est le propriétaire  
Et certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessous

Fait à ..... Le .....2019

Signature précédée de la mention « lu et approuvé »

L'INSCRIPTION doit nous parvenir impérativement **AVANT LE 30 octobre 2019** à :  
Club Saintongeais de Véhicules d'Époque — Maison des Associations 31 rue du Cormier **17100 SAINTES**

**Contact: 07.81.45.39.50 ou 07.67.28.14.17**



**CLUB SAINTONGEAIS DE VEHICULES D'EPOQUE**  
**Sous le N° W174000159 -FFVE N° 71**

Maison des Associations-Sébastien de Brouard  
31 Rue du Cormier  
17100 SAINTES

**REGLEMENT de la 24 ème Bourse d'Echanges AUTOS-MOTOS 2019 organisée par le CSVE.**

**Mesdames, Messieurs les exposants,**

Le CSVE, organisateur de la bourse d'échanges auto -moto, vous souhaite la bienvenue à SAINTES

Tous les bénévoles de notre association feront le maximum pour vous rendre ce week end agréable et conviviale.

C'est avec plaisir que **nous offrons à chaque exposant 2 jetons** à consommer à votre gré. De plus, nous offrons **l'apéritif samedi à 19 heures aux exposants.**

Nous vous demandons de respecter les dispositions légales et réglementaires ainsi que le règlement de la Bourse d'Echanges et notamment :

- **l'obligation d'inscription** auprès des organisateurs
- **le respect des limites de l'emplacement** réservé pour chaque stand
  - l'interdiction de vente de nourriture, de boissons et de tout ce qui n'a pas attiré à la vocation de la bourse échanges
- **pas de vente de vêtement postérieur à 1960 en INTERIEUR**
- pas d'installation de Tivoli en intérieur
- respecter l'INTERDICTION DE FUMER en INTERIEUR
- pas de possibilité de radio ou autres musique en INTERIEUR
- **aucune fixation au sol pour l'extérieur et dans les murs pour l'intérieur**
- **le respect du code de la route** à l'intérieur du périmètre de la Bourse d'Echanges et de ses abords tant pour la circulation que pour le stationnement des véhicules
  - autant que possible **l'affichage du prix de chaque article** proposé à la vente
  - **l'obligation de se conformer aux éventuels contrôles** des services de l'ordre, police ou gendarmerie, et des services de l'état.

**Les organisateurs de la « bourse d'échanges » :**

- **décline toutes responsabilités** concernant les accidents qui pourraient survenir, les vols d'objets ou les déprédations qui pourraient être commises sur les objets destinés à la vente, les véhicules, ou tout autre objet appartenant aux exposants ou aux visiteurs.
- **invitent les exposants à prendre toutes mesures nécessaires** afin que le stationnement de leur véhicule ne puisse occasionner de gêne à autrui, l'accès et la circulation des services de sécurité dans l'enceinte de la « bourse d'échanges » (mettre la feuille dûment remplie sous le pare brise pour reconnaître les exposants)
- **demandent aux participants de se conformer aux consignes données**

Seuls les emplacements payés d'avance sont réservés. Les autres placements se feront en fonction des arrivées et selon la capacité d'accueil encore disponible.

**Aucun remboursement ne sera effectué en cas de désistement après le 30 Octobre 2019, sauf cas de force majeure.**

**Il sera remis à chaque exposant un sac poubelle permettant de recevoir les déchets, papier et autres détritrus. Chaque exposant est tenu de laisser son emplacement propre à la fin de la « bourse échanges »**

**Le non respect de l'une des clauses du présent règlement peut entraîner l'exclusion immédiate du contrevenant.**

L'équipe organisatrice de la « bourse d'échanges » vous remercie de votre participation et vous souhaite un excellent week-end.

**INSCRIRE « lu et approuvé » dater et signer**